



Société

# Anti-viande, anti-élevages... ces mouvements qui montent

« Depuis plusieurs années, les associations de défense des animaux cherchent à se professionnaliser pour mieux se faire entendre. Spécialiste de la radicalité et de la « nébuleuse animaliste », le chercheur Fabien Carrié décrypte le mouvement animaliste dont l'émergence a introduit en France l'articulation entre végétarisme et cause animale. »



**Fabien Carrié** est maître de conférences à Paris-Est Créteil, chercheur au LIPHA, chargé de recherche au FRS-FNRS et membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité.

Quelle est la place du végétarisme dans l'ensemble de la cause animale ? **Fabien Carrié** : « La cause animale est ancienne et n'est pas homogène. L'articulation systématique entre le végétarisme et la cause animale date vraiment des années soixante-dix. En Grande-Bretagne, le végétarisme a d'abord été une affaire de spiritualité et de philanthropie. En France, il s'est développé au début du XX<sup>e</sup> siècle, largement sur des questions hygiénistes. Dans le mouvement de protection animale qui commence à se structurer au XIX<sup>e</sup> siècle, la question du végétarisme n'est pas centrale. Si quelques auteurs et militants ont pu dès cette période élaborer des critiques systémiques de l'exploitation animale, qui refusait dans un même mouvement les actes

de cruauté et de maltraitance envers les animaux domestiques, la chasse à courre et la consommation de viande, ils étaient toutefois très marginaux et peu audibles. La tendance dominante était plutôt à des critiques sectorielles, les militants de la cause animale se focalisant sur des pratiques spécifiques comme la violence des charretiers envers leurs chevaux ou la cruauté des jeux des classes populaires, dans un but de moralisation du peuple. C'est avec le mouvement contemporain de défense de la cause animale qui se développe dans les années soixante-dix dans le monde anglo-saxon que se fait le lien avec le végétarisme. En France l'importation de ces idées est plus tardive et les militants seront d'abord rejetés par le monde de la protection animale, notamment sur la question végétarienne qui est incomprise. »

Comment situer la naissance de L214 et du Parti animaliste dans l'histoire du mouvement animaliste français ? **F. C.** : « Le mouvement animaliste contemporain naît dans les années soixante-dix autour de penseurs comme l'américain Peter Singer et sur fond de crise des organisations établies de la cause animale anglophone. En France, il est importé à la fin des années quatre-vingt, notamment par des militants lyonnais, proches des mouvements squats et anarchistes, qui fonderont entre autres la revue *Les cahiers antispécistes*. Ces militants cherchent initialement à se rapprocher du mouvement français de protection des animaux, en vain. Ils se tournent surtout vers les militants anarchistes et les milieux intellectuels par lesquels ils sont également rejetés. Les années quatre-vingt-dix sont celles d'échecs à faire gagner leurs idées en influence dans l'espace public fran-

çais malgré de nombreuses initiatives, comme la traduction en 1993 du classique de Peter Singer, *Animal Liberation*. Dans les années 2000, la sociologie du mouvement français de protection animale change et des liens se nouent avec les militants du mouvement animaliste contemporain. C'est de cette période et de cette rencontre que naissent la Veggie Pride ou l'association L214. Par la suite, les militants, notamment chez L214, vont peu à peu se professionnaliser. Et, depuis quelques années, on ressent qu'une partie du mouvement animaliste cherche comment faire entrer ses idées dans l'espace public, notamment après les déconvenues rencontrées dans le milieu intellectuel et auprès des groupes anarchistes et d'extrême gauche. »

Où se situent politiquement les militants animalistes ? **F. C.** : « La sociologie du mouvement animaliste contemporain en France, ce sont plutôt des personnes situées à gauche. Du fait de son histoire, les militants se revendiquent comme apolitiques ou de droite ne sont pas nombreux. La dynamique générale du mouvement fait qu'elle est liée à d'autres thèmes comme le féminisme ou l'anticapitalisme. Il y a d'ailleurs régulièrement des tentatives d'entrisme à gauche ou chez les Verts et le dialogue avec les écologistes est fréquent. En 2010 par exemple, le député vert Yves Cochet avait défendu avec d'autres l'idée d'une journée sans viande en intégrant notamment des motifs moraux liés à la question animale dans l'argumentaire. À l'inverse, il y a aussi des débats récurrents aux Estivales de la question animale sur le positionnement du mouvement. Certains souhaiteraient qu'il soit moins marqué à gauche pour toucher davantage de monde. Une partie du mouvement historique français de la

protection animale pouvait être proche de la droite et de l'extrême droite, de manière informelle, ce qui a d'ailleurs été l'une des sources des mauvaises relations avec les nouveaux militants animalistes des années quatre-vingt / quatre-vingt-dix, plutôt proches des anarchistes. »

Comment peut évoluer le mouvement dans les années à venir ? **F. C.** : « Il est évidemment impossible de préjuger de l'avenir. On peut toutefois se poser la question des conséquences des actions violentes sur le futur du mouvement français. En Grande-Bretagne dans les années 2000, une série d'actions criminelles conduites par des groupuscules ou militants isolés avait amené à un raidissement judiciaire avec l'incarcération de chefs de file du mouvement et à l'essoufflement de la lutte contre l'exploitation animale. La comparaison a ses limites : l'intensité et la violence de la contestation d'alors en Grande-Bretagne sont sans commune mesure avec les quelques cas de saccages de boucheries et de poissonneries en France. La réaction des autorités et des institutions publiques françaises est pour le moment très éloignée des mesures prises en Angleterre. Mais il semble assez clair que les actions récentes ont contribué à renforcer l'attention de la justice et des services de renseignement français envers le mouvement animaliste français, évolution qui avait déjà été préparée depuis la fin des années 2000 par les préconisations d'Europol, qui inscrit les « extrémistes » animalistes comme cinquième plus grande menace terroriste en Europe. »

Propos recueillis par Mathieu Robert (entretien réalisé en 2019)

**ENQUÊTE /** Parallèlement à la montée des discours anti-élevage, les investissements dans les substituts à la viande explosent. Des liens sont établis entre entrepreneurs et organismes militants et la France figure aujourd'hui parmi les premiers financiers de cette nouvelle industrie.

## La viande végétale aiguise l'appétit des investisseurs

Pendant que les attaques contre l'élevage se multiplient, que les antispécistes et les promoteurs du véganisme trouvent un écho croissant dans les médias visant à détourner les consommateurs de la viande, des entrepreneurs misent aujourd'hui des sommes colossales pour développer la « viande cellulaire » ou « viande de synthèse ». D'après eux, l'alimentation de demain pourrait passer par la fabrication d'une « fausse » viande composée de protéines végétales qui, peu à peu, se substituerait à la « vraie » viande issue de l'élevage. Une trentaine d'entreprises travaillent sur ce sujet, essentiellement aux États-Unis, aux Pays-Bas et en Israël, et certaines ont même déjà convaincu la grande distribution. Ainsi, le négociant américain Cargill a investi 12 millions d'euros (M€) dans la start-up israélienne Aleph Farms. En France, on estime que 50 M€ ont déjà été investis avec le soutien de BPI France et de la Banque européenne d'investissement. Existe-t-il un lobby organisé de la viande de synthèse ? Se servirait-il des mili-



**Des steaks végétaux produits par la start-up française "Les Nouveaux Fermiers"**

tants anti-élevage pour faire valoir sa cause ? Les faits sont pour le moins troublants à l'image de Xavier Niel, instigateur du référendum sur les animaux et moteur du lancement des Nouveaux Fermiers, qui figure parmi les investisseurs de la première ligne de production française de substitut de viande ouverte en septembre. Connue pour ses vidéos choc, L214 dispose quant à elle de puissants moyens financiers dont notamment le soutien appuyé de l'Open

PhilanthropyProject, fondation défendant des alternatives à la viande ayant offert 1,4 M€ à l'association en 2017.

**Une viande de synthèse pas si « écolo »**

De leur côté, les organisations agricoles dénoncent ce conflit d'intérêt sans pour autant nier qu'il faudra demain davantage de protéines végétales pour nourrir la planète. Ainsi, la FNSEA et la filière oléoprotéagineuse plaident en faveur d'un « plan protéines ambitieux » et d'un objectif d'autonomie protéinique à l'échelle européenne. Aujourd'hui, elles pointent surtout du doigt les limites des substituts à la viande. Quid de son impact sur la santé quand on sait que la viande rouge constitue le premier apport en protéines, zinc, fer et en certaines vitamines ? Quid également des impacts sociaux et économiques du démantèlement de l'élevage ? Quid enfin du bilan environnemental de la viande de synthèse qui, selon une étude de

l'Université d'Oxford publiée en février, « pourrait être plus néfaste à long terme que l'élevage conventionnel en raison de l'énergie nécessaire à la production des incubateurs » ? Celle-ci précise d'ailleurs que l'élevage émet principalement du méthane, un gaz vingt-cinq fois plus polluant que le CO<sub>2</sub> mais qui ne demeure

dans l'atmosphère que douze ans au lieu d'un siècle pour le gaz carbonique. La conclusion des chercheurs parle d'elle-même : « Les émissions de gaz à effet de serre par unité de viande cellulaire sont uniformément supérieures à celles de la viande de bœuf. »

Etienne Grosjean

### Les députés se penchent sur le délit d'entrave

L'Assemblée nationale a créé au début de l'été une mission d'information sur les moyens permettant de juguler les entraves à l'exercice de certaines activités légales comme l'agriculture, la chasse, l'abattage ou le commerce de viande. Présidant cette mission d'information, le député de l'Ain Xavier Breton (LR) a récemment précisé l'orientation des travaux dont les rapporteurs seront Martine Leguille-Balloy (députée LREM de Vendée) et Alain Perea (député LREM de l'Aude). D'après Xavier Breton, la mission s'attachera notamment à dresser un état des lieux du phénomène d'entrave à des activités légales et de son évolution au cours des dernières années, à étudier dans quelle mesure les actions d'entrave sont constitutives d'infractions existantes et à proposer des pistes pour améliorer l'efficacité de la réponse pénale. ■

E. G.



Un manifestant défilant lors de la journée mondiale pour la fin du spécisme cet été à Paris.

**REACTIONS /** Depuis plusieurs années, les filières d'élevage sont confrontées à une offensive sans précédent des associations animalistes. Dans ce contexte inédit, de nouveaux outils de défense des éleveurs et d'amélioration du bien-être animal voient aujourd'hui le jour.

## Bien-être animal : les filières d'élevage contre-attaquent

Déjà éprouvés au quotidien, les éleveurs doivent désormais composer avec des associations animalistes déterminées. Régulièrement attaquée dans des vidéos clandestines ou des tribunes dans la presse, la filière avicole est l'une des cibles privilégiées de ces militants anti-élevage. « Les éleveurs en ont ras le bol de ces attaques permanentes, beaucoup sont aujourd'hui découragés ! Personne n'apprécie que son métier soit montré du doigt, or certaines associations ne sont là que pour nous descendre », tient à dénoncer Jean-Michel Schaeffer, président de la Confédération française de l'aviculture (CFA). Se refusant à une communication « à chaud », la filière a aujourd'hui adopté une tactique très simple : faire bloc derrière ses éleveurs et adopter une communication positive permettant de mettre en valeur la qualité des produits et les progrès déjà réalisés en matière de bien-être animal. Plusieurs chiffres tendent d'ailleurs à le démontrer : dans les élevages français, l'usage de médicaments a été réduit de 50 % ces cinq dernières années et plus de la moitié des poules pondeuses passent aujourd'hui l'intégralité de leur vie en plein air.

### Veille et soutien juridique

Autres cibles de choix des militants anti-élevages : les éleveurs porcins. Depuis plusieurs années, eux aussi peuvent compter sur le soutien d'une filière décidée à ne pas se laisser faire. « Nous avons défini une stratégie en deux temps. Tout au long de l'année, Inapor surveille ce qu'il se dit de la filière porcine sur les réseaux sociaux ou dans la presse. Et en cas de crises comme des intrusions dans les élevages, nous



Un élevage de poules pondeuses dans lequel se sont introduits des militants de L214 en 2019.

nous portons immédiatement au soutien de l'éleveur, nous l'aidons à recueillir des preuves et nous le mettons en relation avec notre avocat pour porter plainte », explique Cécile Michon, directrice régionale d'Interporc Rhône-Alpes. Et parce qu'il faut aussi « savoir se remettre en question », dixit Cécile Michon, la filière développe en parallèle une politique d'ouverture en participant aux journées « Made in viande » et en organisant des portes ouvertes en élevages pour recréer du lien avec les consommateurs. Rappelons que la filière porcine travaille également à une refonte du cahier des charges des élevages à échéance 2022 avec l'objectif d'aller plus loin dans la préservation du bien-être animal.

### Des indicateurs du bien-être

Du côté des éleveurs laitiers et allaitants, l'engagement en matière de préservation du bien-être

animal n'est également plus à démontrer. Le Cniel, l'interprofession laitière, a lancé le plan de filière France Terre de Lait qui comporte un volet d'évaluation du bien-être animal grâce à seize indicateurs. D'ici 2025, l'objectif est que les 58 000 fermes laitières françaises aient été auditionnées. Une démarche qui fait écho à Bovivell, un dispositif mis en place par l'interprofession du bétail Interbev pour faire le diagnostic de l'ensemble des exploitations françaises. Un outil qui confirme, s'il le fallait, l'engagement de la filière pour le bien-être animal. « Sur ces questions, nous travaillons également avec des associations comme Wellfarm ou la fondation Nicolas Hulot. Lorsqu'elles sont en capacité de se mettre autour de la table et de discuter avec nous, les associations peuvent faire avancer les filières », assure Romain Kjan, directeur d'Interbev Auvergne-Rhône-Alpes. ■

Pierre Garcia

### DEFINITIONS /

**Végétariens, végétaliens, végans... comment les différencier ?**

Adopté par environ 2 % des Français, le régime végétarien peut se définir classiquement comme un régime alimentaire qui exclut la viande, les poissons et les fruits de mer. Pour autant, ce terme générique regroupe en réalité différents types de régimes alimentaires ayant chacun leurs subtilités. Le pesco-végétarisme, tout d'abord, proscriit la consommation de viande mais pas celle de poisson ou de crustacés. L'ovo-végétarisme tolère quant à lui la consommation d'œufs et le lacto-végétarisme celle de produits laitiers. Combinés, ces deux régimes alimentaires forment ce que l'on appelle l'ovo-lacto-végétarisme. Pour d'autres, le régime végétarien est principalement motivé par la diminution de la consommation de viande rouge. C'est le cas des pollo-végétariens qui vont consommer des œufs, des produits laitiers et de la volaille ou encore des semi-végétariens qui ajoutent à ce menu du poisson et des crustacés. Régime alimentaire similaire au semi-végétarisme, le flexitarisme n'abolit aucun aliment mais prône une réduction de la consommation de viande. Environ un tiers des Français se déclarent aujourd'hui flexitariens.

### Des formes plus radicales de végétarisme

Pour les végétaliens, le régime végétarien doit être suivi de manière plus stricte. Sont bannis pour eux tous types de produits d'origine animale : viande, produits de la mer, œufs et produits laitiers. Plusieurs régimes découlent du végétalisme comme le fruitarisme qui consiste à ne consommer que les fruits des plantes et non les plantes mères comestibles comme la salade ou la carotte. Déconseillé pour les enfants, ce régime alimentaire est souvent suivi de manière temporaire par des personnes souhaitant perdre du poids. Dans une démarche de santé, les crudivoriens ou crudi-végétaliens ne consomment quant à eux que des aliments crus, la plupart du temps des fruits et des légumes même si quelques rares crudivores s'autorisent à manger de la viande, des poissons, des œufs ou des produits laitiers crus. Loin de se limiter à un régime alimentaire strict, les végans (à prononcer « végane ») vont, eux, proscrire tous les produits en rapport avec le règne animal. Leur régime végétalien s'accompagne d'un mode de vie qui prohibe les produits obtenus par l'exploitation d'animaux comme les vêtements en cuir, en laine, en soie ou encore en cachemire. Représentant moins de 1 % de la population française, les végans font également la chasse aux produits cosmétiques et aux médicaments testés sur des animaux. Le véganisme ne doit pas être confondu avec l'antispécisme, un concept né dans les années 1970 qui prône un traitement égal pour tous les êtres vivants. Ce concept s'oppose au spécisme qui place l'espèce humaine au-dessus de toutes les autres. ■

Pierre Garcia